



# APELC

Association pour la protection de  
l'environnement du Lac Caribou  
2003-2008

## ANNEXE V

### Objectifs et plan d'action 2008-2009

#### 1. Assurer le suivi des activités et la vie de l'association

- ⇒ Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires, prendre des échantillons d'eau trois fois durant l'été et mesurer le taux de phosphore.
- ⇒ Effectuer, aux deux semaines de juin à octobre, une lecture de la transparence (turbidité) de l'eau.
- ⇒ Maintenir le partenariat entre SFLC, Montcalm et l'APELC.
- ⇒ Recruter des membres et contacter les nouveaux propriétaires.
- ⇒ Publier l'histoire du lac, réaliser les entrevues pour compléter les travaux de monsieur Claude Trudel. Diane Lachaine a communiqué avec Claude Trudel et nous pouvons utiliser ses documents et son travail. Il faudra tenir compte seulement des autorisations à obtenir pour les documents empruntés à d'autres auteurs. Par contre, ce point est mis en veilleuse pour quelque temps, n'ayant pas les ressources humaines disponibles pour mener à bien ce projet.

#### 2. Les installations septiques

- ⇒ Collaborer avec les municipalités concernant le respect des normes environnementales des installations septiques et faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation.

### **3. Prévention**

Les sédiments, la prévention du déboisement et la promotion de la renaturation des rives pour prévenir les phénomènes comme les algues bleues ou le myriophylle

- ⇒ Intervenir lorsque des travaux se font sur les tributaires et les rives du lac pour s'assurer que les instances municipales et gouvernementales font respecter les règlements protégeant les lacs et cours d'eau
- ⇒ conscientiser les riverains **des conséquences graves** pour notre lac engendrées par l'érosion causant l'accumulation de sédiments dans le lac.
- ⇒ Informer les membres de l'association des conséquences de la destruction des rives, des avantages et possibilités de renaturation. Les résultats de l'étude du littoral effectuée l'été dernier nous interpellent à agir rapidement .
- ⇒ Informer les riverains concernant la réglementation interdisant le déboisement des rives.
- ⇒ Communiquer aux membres de la documentation ainsi que des endroits où ils peuvent se procurer des arbres et arbustes.
- ⇒ Inciter tous les propriétaires à ne plus couper le gazon en bordure du lac.
- ⇒ **Cyanobactéries (algues bleues-vertes) : informer les riverains sur les causes de leur apparition dans les lacs par les apports de phosphore.**
- ⇒ Le myriophylle : sensibiliser tous les usagers du lac à l'importance du lavage de tous les équipements provenant d'autres plans d'eau avant leur mise à l'eau.

### **4. Assurer des communications régulières avec les membres**

- ⇒ Trouver la meilleure façon d'expliquer et de diffuser l'information sur les impacts environnementaux en matière de préservation et/ou renaturation des bandes riveraines et des bassins versants, déterminant ainsi un lac en santé ou non.
- ⇒ Maximiser l'utilisation de notre site Web et nos babillards.
- ⇒ Produire le journal l'APELC une ou deux fois l'an.
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que RAL, EAU SECOURS, CRELA et communiquer aux membres tout sujet d'intérêt.

**RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC**  
**CRELA : Conseil régional de l'environnement de Laurentides**